

Fondation Desjardins

États financiers
31 décembre 2014

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
--	---

États financiers

Bilan	3
-------------	---

État de l'évolution de l'actif net.....	4
---	---

État des résultats.....	5
-------------------------	---

État des flux de trésorerie	6
-----------------------------------	---

Notes afférentes aux états financiers.....	7 à 14
--	--------



Le 17 mars 2015

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Fondation Desjardins

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Fondation Desjardins, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2014, et les états de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Place de la Cité, Tour Cominar, 2640, boulevard Laurier, bureau 1700, Québec (Québec) Canada G1V 5C2
Tél. : +1 418 522-7001, Téléc. : +1 418 522-5663*

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Fondation Desjardins au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de ses activités d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A124423

Fondation Desjardins

Bilan

Au 31 décembre

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Fonds de revenus	Fonds de capital	Fonds Héritage	Fonds réservé	Élimination	2014	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif							
Actif à court terme							
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 193	99	27	362	-	1 681	1 020
Débiteurs	130	27	1	9	-	167	176
Comptes à recevoir – interfonds	2	3	-	2	(7)	-	-
Solde interfonds	314	-	-	-	(314)	-	-
Oeuvres d'art, au coût	9	-	-	-	-	9	9
Sérigraphies	3	-	-	-	-	3	3
	1 651	129	28	373	(321)	1 860	1 208
Placements à long terme (note 3)	-	20 947	172	-	-	21 119	17 150
	1 651	21 076	200	373	(321)	22 979	18 358
Passif							
Passif à court terme							
Créditeurs	211	-	-	-	-	211	155
Comptes à payer – interfonds	5	-	-	2	(7)	-	-
Revenu reporté (note 4)	-	-	-	-	-	-	20
Solde interfonds	-	314	-	-	(314)	-	-
	216	314	-	2	(321)	211	175
Actif net							
Grevé d'affectations d'origine externe	-	20 762	200	371	-	21 333	17 422
Non affectés	1 435	-	-	-	-	1 435	761
	1 435	20 762	200	371	-	22 768	18 183
	1 651	21 076	200	373	(321)	22 979	18 358

Engagements (note 7)

Les notes afférentes font partie des présents états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration,

Monique F. Leroux, C.M., FCPA, FCA, administratrice

Denis Paré, LL.L, D.D.N., administrateur

Fondation Desjardins
État de l'évolution de l'actif net
Pour l'exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	Fonds de revenus		Fonds de capital		Fonds Héritage		Fonds réservé		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	761	452	17 126	15 742	158	76	138	102	18 183	16 372
Excédent des produits sur les charges	674	309	3 636	1 384	42	82	233	36	4 585	1 811
Solde à la fin de l'exercice	1 435	761	20 762	17 126	200	158	371	138	22 768	18 183

Les notes afférentes font partie des présents états financiers.

Fondation Desjardins

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	Fonds de revenus		Fonds de capital		Fonds Héritage		Fonds réservé		Total	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits										
Revenus de placements (note 5)	954	856	-	-	14	-	1	-	969	856
Activités de financement	465	277	-	-	-	-	-	-	465	277
Contributions	697	170	-	-	-	-	490	73	1 187	243
Souscriptions	-	-	3 636	1 384	28	82	-	-	3 664	1 466
	2 116	1 303	3 636	1 384	42	82	491	73	6 285	2 842
Charges										
Bourses, octrois et prix	1 086	907	-	-	-	-	258	37	1 344	944
Frais liés aux activités de financement	335	28	-	-	-	-	-	-	335	28
Autres charges	21	59	-	-	-	-	-	-	21	59
	1 442	994	-	-	-	-	258	37	1 700	1 031
Excédent des produits sur les charges	674	309	3 636	1 384	42	82	233	36	4 585	1 811

Les notes afférentes font partie des présents états financiers.

Fondation Desjardins
État des flux de trésorerie
Pour l'exercice terminé le 31 décembre

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2014	2013
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	4 585	1 811
Ajustements pour :		
Gains sur disposition d'obligations	(126)	(92)
Amortissement de la prime sur les obligations	56	62
Gains sur disposition de fonds communs de placement	(46)	(1)
Variation non réalisée de la juste valeur sur les fonds communs de placement	(250)	(290)
	4 219	1 490
Variation des actifs et des passifs d'exploitation		
Débiteurs	9	97
Créditeurs	56	(83)
Revenu reporté	(20)	20
	45	34
Total activités de fonctionnement	4 264	1 524
Activités d'investissement		
Achats d'obligations	(6 938)	(9 209)
Ventes ou échéances d'obligations	3 134	8 034
Achats de fonds communs de placement	-	(299)
Ventes de fonds communs de placement	201	38
	(3 603)	(1 436)
Augmentation de la trésorerie et équivalent de trésorerie	661	88
Trésorerie et équivalent de trésorerie au début de l'exercice	1020	932
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la fin de l'exercice	1 681	1 020

Les notes afférentes font partie des présents états financiers.

Fondation Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2014

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens.)

1 Statut et nature des activités

La Fondation Desjardins (la Fondation), constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec, est un organisme à but non lucratif dont l'objectif est de distribuer des bourses d'études, des prix d'excellence, des subventions de recherche et des prix d'engagement bénévole qui comprennent des dons à des donataires reconnus. La Fondation est inscrite auprès de L'Agence du revenu du Canada comme organisme de bienfaisance enregistré et elle n'est pas assujettie aux impôts sur les bénéfices.

2 Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada - Comptabilité* et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation comptabilise ses activités selon les quatre fonds suivants :

- Le Fonds de revenus présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'attribution des bourses et à l'administration de la Fondation ;
- Le Fonds de capital présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la constitution d'un capital aux fins de l'attribution des bourses ;
- Le Fonds Héritage présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'attribution de bourses et d'engagement philanthropique pour des causes déterminées par de grands donateurs ;
- Le Fonds réservé présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'attribution de bourses et à des projets affectés à des causes déterminées par des donateurs.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des jugements, à des estimations et à des hypothèses ayant une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice.

Constatation des produits

Les apports du Fonds de revenus sont comptabilisés selon la méthode du report, c'est-à-dire que les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées, alors que les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Fondation Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2014

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens.)

2 Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Les apports du Fonds de capital, du Fonds Héritage et du Fonds réservé sont grevés d'affectations externes et sont constatés comme produits aux résultats de chacun de ces fonds conformément à la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Dans le Fonds de revenu, les revenus de placements comprennent les revenus de dividendes, les revenus d'intérêts, les gains et pertes sur disposition de placements, ainsi que les gains et pertes non réalisés sur les fonds communs de placement.

Dans le Fonds Héritage, les revenus de placements comprennent les revenus de dividendes, les revenus d'intérêts, les gains et pertes sur disposition de placements, ainsi que les gains et pertes non réalisés sur les fonds communs de placement.

Dans le Fonds réservé, les revenus de placements comprennent uniquement les revenus d'intérêts.

Les revenus de dividendes et d'intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs et des placements en obligations.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds communs de placement cotés sur un marché actif.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Fondation Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2014

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens.)

2 Principales méthodes comptables (suite)

Instrument financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et équivalent de trésorerie est composée de l'encaisse, des certificats de dépôts, des chèques et des autres éléments en circulation.

Évaluation des sérigraphies

Les sérigraphies sont évaluées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût propre.

3 Placements à long terme

Les placements à long terme sont classés parmi les catégories d'instruments financiers selon les méthodes décrites à la note 2, « Principales méthodes comptables ».

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Fonds de capital		
Obligations au coût amorti, taux variant de 2,17 % à 6,50 %, échéant à différentes dates jusqu'en juin 2042 (en 2013 : taux variant de 2,24 % à 6,50 %, échéant à différentes dates jusqu'en juin 2042) ayant une juste valeur de 18 320 669 \$ (13 393 928 \$ en 2013)	17 648	13 795
Fonds communs de placement, à la juste valeur	3 299	3 206
Total des placements à long terme dans le Fonds de capital	20 947	17 001

Fondation Desjardins
Notes afférentes aux états financiers
Au 31 décembre 2014

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens.)

3 Placements à long terme (suite)

Fonds Héritage	2014	2013
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Obligations au coût amorti, taux variant de 2,55 % à 3,75 %, échéant à différentes dates jusqu'en mars 2025 (en 2013 : taux variant de 2,35 % à 3,00 %, échéant en septembre 2023) ayant une juste valeur de 151 998 \$ (126 137 \$ en 2013)	149	128
Fonds communs de placement, à la juste valeur	23	21
Total des placements à long terme dans le Fonds Héritage	172	149
Total des placements à long terme	21 119	17 150

4 Revenu reporté

Au 31 décembre 2014, il n'y a aucun revenu reporté. En 2013, la Fondation présentait un revenu reporté de 20 000 \$ relatif au gala bénéfice de 2014.

5 Revenus de placements

Les revenus de placements se répartissent comme suit :

	2014	2013
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Certificats de dépôts		
Revenus d'intérêts	2	2
Obligations		
Revenus d'intérêts	510	449
Amortissement de la prime sur les obligations	(56)	(62)
Gains sur disposition	126	92
	580	479
Fonds communs de placement		
Dividendes	91	84
Gains sur disposition	46	1
Variation de la juste valeur non réalisée	250	290
	387	375
Total des revenus de placements	969	856

Fondation Desjardins
Notes afférentes aux états financiers
Au 31 décembre 2014

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens.)

6 Crédit bancaire

La Fondation dispose d'un montant autorisé de 150 000 \$ (100 000 \$ en 2013), auprès d'une partie apparentée soit une caisse Desjardins, portant intérêt au taux préférentiel de la Caisse centrale Desjardins et renégociable annuellement. Aux 31 décembre 2014 et 2013, le crédit bancaire est inutilisé.

7 Engagements

Les bourses universitaires de 2^{ième} et 3^{ième} cycles ainsi que les bonifications sont généralement versées en deux tranches durant l'année scolaire, soit une première tranche payable le 15 octobre et une seconde, le 15 février de l'année suivante. La Fondation s'est engagée à verser au cours des prochaines années des bourses totalisant 211 500 \$.

De plus, la Fondation a reçu 417 952 \$ à titre d'engagements des donateurs liés à la Campagne d'entraide de 2014.

8 Opérations conclues avec des parties apparentées

La Fondation est apparentée à la Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ) du fait que les membres de son conseil d'administration siègent également au conseil d'administration de la FCDQ. La FCDQ fait partie des entités du Mouvement des caisses Desjardins.

Les opérations et les soldes à la fin de l'exercice se détaillent comme suit :

	2014			2013		
	Caisses Desjardins \$	Autres apparentés ⁽¹⁾ \$	Total \$	Caisses Desjardins \$	Autres apparentés ⁽¹⁾ \$	Total \$
État des résultats						
Revenus de placements	2	-	2	2	-	2
Certificats de dépôts						
Contributions	56	692	748	-	58	58
Souscriptions	1 127	2 514	3 641	1 086	110	1 196
Autres charges	2	6	8	1	2	3
Bilan						
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 586	95	1 681	962	58	1 020
Débiteurs	37	-	37	38	17	55
Créditeurs	3	-	3	-	-	-
Revenu reporté	-	-	-	-	20	20

⁽¹⁾ Les autres apparentés comprennent : Desjardins Capital de risque inc., Desjardins Gestion d'actifs inc., Desjardins Groupe d'assurances générales inc., Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie, Fiducie Desjardins inc., Desjardins Société de placement, Valeurs mobilières Desjardins inc., Fédération des caisses Desjardins du Québec, ainsi qu'un membre de la haute direction du Mouvement des caisses Desjardins.

Fondation Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2014

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens.)

8 Opérations conclues avec des parties apparentées (suite)

La Fondation bénéficie du soutien de la FCDQ qui a assumé la totalité de ses frais d'administration pour les exercices financiers 2014 et 2013 et se détaillent comme suit :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Frais payés par la FCDQ pour la Fondation	<u>1 198</u>	<u>1 436</u>

La gestion du portefeuille de placement de la Fondation est confiée à une entité du Mouvement des caisses Desjardins.

Les opérations comptables entre parties apparentées de l'exercice ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées.

9 Gestion des risques financiers

La Fondation, dans le cours normal de ses activités, est exposée à différents risques financiers dont les risques de liquidité, de crédit et de marché.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers.

La Fondation est exposée à ce risque uniquement à l'égard de ses créiteurs. Elle gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement convertis en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie d'un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Fondation Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Au 31 décembre 2014

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens.)

9 Gestion des risques financiers (suite)

Risque de crédit (suite)

Les principaux risques de crédit pour la Fondation sont liés aux débiteurs et aux placements. La Fondation s'est dotée d'une politique de placement dont l'objectif est de maximiser les revenus de placements à l'intérieur de limites définies en appliquant des processus de gestion et de contrôle des risques.

Des contrôles et des mécanismes d'information sont mis en place afin de s'assurer qu'il n'y ait pas violation de la politique de placement.

La Fondation investit dans des actifs financiers dont la cote a été établie soit par Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou Dominion Bond Rating Service (DBRS). En règle générale, plus la cote de crédit d'un titre est élevée, plus il est probable que la société émettrice respecte ses obligations. Les cotes de crédit du portefeuille des titres obligataires s'établissent entre A+ et AAA ce qui réduit le risque de crédit.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de prix autre et le risque de change.

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre en raison de ses activités de placement.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt compte tenu de ses placements en obligations. Ces instruments financiers à taux d'intérêt fixes assujettissent la Fondation à un risque de juste valeur.

Fondation Desjardins
Notes afférentes aux états financiers
Au 31 décembre 2014

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en milliers de dollars canadiens.)

9 Gestion des risques financiers (suite)

Risque de marché (suite)

Risque de taux d'intérêt (suite)

La valeur comptable des obligations, par échéance contractuelle, ainsi que le taux d'intérêt effectif moyen pondéré s'établissent comme suit :

	2014		2013	
	\$	%	\$	%
De 1 an à 5 ans	2 974	2,29	2 582	2,42
Plus de 5 ans à 10 ans	9 998	3,11	6 681	3,16
Plus de 10 ans	4 825	5,32	4 660	5,77
Total	17 797		13 923	

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des fonds communs de placement cotés sur un marché actif.